



Femmes, femmes, femmes ...

De plus en plus de femmes accèdent à de hautes responsabilités, elles réussissent mieux au lycée et à l'université, et le thème des femmes occupe souvent la une des magazines. Mais elles sont toujours, à travail et diplôme égaux, moins payées. Ce dossier d'Aunis Éco est aussi une excellente occasion de vous présenter quelques femmes entrepreneurs. Reportage en féminitude...

DOSSIER



Témoignages, rappel de quelques réussites exemplaires, expression d'opinions bien senties, les femmes sont ici mises dans la lumière de nos projecteurs.

Un constat : les jeunes filles font mieux que les garçons au niveau des études ; logiquement, il en résulte une féminisation de nombreuses professions.

Et une certitude : elles n'abordent pas leur carrière comme les hommes...

Petites leçons d'efficacité !

Enquête : C. Devinat

Photos : Medef, C. Devinat, iStock

Illus : FredAnier



Roselyne Coutant à la tête de l' Aquarium de La Rochelle, Nathalie Durand-Deshayes dirigeant la S.E.M. Espaces congrès, une autre Nathalie - Hergon - à la barre de la société Galvatlantique, Marie-Claude Bridonneau en charge du développement économique à la Communauté d'agglomération de La Rochelle, Prune Engler aux commandes du festival international du film de La Rochelle, Hélène Charles nouvellement nommée déléguée générale du Medef de la Charente-Maritime sans oublier de citer la formidable réussite de Geneviève Lethu et bien d'autres encore... Les femmes ont investi le monde de l'entreprise et, plus généralement, la sphère professionnelle, en y exerçant de plus en plus de responsabilités importantes.

Emblématique, l'élection le 5 juillet 2005 à la présidence du Medef de Laurence Parisot en a surpris plus d'un (homme !), donnant en l'occurrence un signal fort de la montée en puissance des femmes dans tous les domaines de l'économie. Et, après son élection à la présidence de la région Poitou-Charentes en 2005, seule femme à occuper un tel poste en France, Ségolène Royal incarne un autre aspect des nouvelles responsabilités exercées par les femmes en tant que candidate à la présidence de la république.

La culture du résultat

"Est-ce que le fait d'être une femme, précisément, n'est pas à la fois un atout pour conquérir le pouvoir et éventuellement plus un handicap pour l'exercer ensuite ?", demandait perfidement un journaliste à Laurence Parisot. "J'aurais presque dit l'inverse : ce n'est pas facile dans certains cas de se lancer effectivement dans une campagne de conquête du pouvoir, de centre de décisions... mais pour l'exercer... c'est



> Laurence Parisot

différent ; dans le mot pouvoir, il y a le pouvoir de faire des choses, et je crois que beaucoup de femmes ont cette caractéristique de chercher d'abord le résultat. C'est cet esprit là que j'essaie d'insuffler au MEDEF, la culture du résultat", répondit-elle.

Mais, pour autant que toutes ces personnalités féminines soient particulièrement exposées, la réalité statistique de l'emploi des femmes reste sans appel quant à leur présence à la tête des grandes entreprises françaises ; seule une petite dizaine d'entre elles dirige les quatre cent cinquante plus grands groupes ; on peut citer Anne Lauvergeon, présidente d'Areva (le géant de l'énergie nucléaire), et Mercedes Erra d'Euro RSCG (agence de publicité).

" Une vision plus globale des choses"

Dans ce contexte, à leur niveau mais aussi au plus près du terrain, de très nombreux réseaux se sont créés pour faire jouer les solidarités, comme par exemple l'association Force Femmes présidée par Véronique Morali, présidente de la commission Dialogue économique du MEDEF, ou, localement, l'association Femmes professionnelles solidaires, présidée par Nicole Janneton-Marino à La Rochelle (voir encadré p32).

Les femmes sur la toile...



De très nombreux sites internet consacrent une (ou plusieurs) rubrique(s) sur le thème des femmes et de l'entreprise. Au nombre de ceux-ci, nous vous recommandons une sélection ; certains traitent directement et uniquement du sujet, d'autres disposent d'un moteur de recherche qui permet d'y accéder (en tapant tout simplement "femmes"). Vous y trouverez les aides spécifiques à la création d'entreprise, les mesures législatives qui réglementent la non-discrimination au travail, les réseaux d'entraide, etc.

- www.femmes-egalite.gouv.fr
- www.oseo.fr
- www.womens-forum.org
- www.parispionnieres.org
- www.poitou-charentes.pref.gouv.fr

- www.apce.com
- www.planetfemmes.com
- www.placedesreseaux.com
- www.creation-transmission.com
- www.cyb-elles.org

Autre femme, autre énergie débordante, Sylvie Marcilly dirige depuis un peu plus de dix ans avec Jean-François, son mari pharmacien, les laboratoires Cosmalia à Fouras. Détentrice d'un savoir-faire unique dans la fabrication d'un concentré qui est ensuite mélangé à de l'eau pour produire des cosmétiques, cette entreprise est particulièrement tournée vers l'international, pour la recherche de ses matières premières et son développement commercial. C'est à ce titre que Sylvie Marcilly¹, lauréate du prix du commerce extérieur français en 2006, est aujourd'hui conseillère du commerce extérieur de la France auprès du premier ministre. Une mission à laquelle elle consacre beaucoup de son temps pour faire partager son expérience.



> Sylvie Marcilly

Mère de quatre enfants, elle avoue ne jamais s'arrêter de "bouger", passionnée de développement, de stratégie, de recherche de nouveaux partenariats à l'international. Quant à la question du statut de la femme dans l'entreprise, elle dit "ne pas voir où serait la différence avec un homme et ne voir que de la complémentarité entre eux", même si elle reconnaît qu'elle trouve les femmes plus pragmatiques, plus directes et... plus rapides. Elle ajoute : "Quand un problème ou un obstacle se présente, j'ai l'impression qu'une

¹ Sylvie Marcilly est aussi présidente de la commission "Volontariat International en Entreprise" (V.I.E.) au comité Poitou-Charentes des conseillers du commerce extérieur de la France.

femme, avec une vision plus globale des choses, pose plus clairement la solution. On ne nous berne pas !" Une façon aussi de dire qu'une femme s'organise sûrement mieux...

Féminisation des emplois

Interrogé sur le sujet de l'emploi des femmes, Emmanuel Renaud, Docteur en Sociologie Politique², trace deux pistes de réflexion majeures. D'une part, il indique que les meilleur(e)s élève(s) sont aujourd'hui des filles, y compris dans l'enseignement supérieur, ce qui induit une forte féminisation des emplois les plus qualifiés (comme en médecine, en chirurgie ou dans l'ingénierie...). D'autre part, il constate que la France est un pays où le taux d'emploi des femmes est plus important que la moyenne européenne (voir tableau ci-contre).

Mais il note aussi que, si le taux de réussite au baccalauréat et à la faculté est en très nette faveur des femmes - cette évolution étant régulière et croissante depuis dix ans -, à diplôme égal, celles-ci sont toujours moins bien payées (lire tableau p32). "Certes, l'écart des salaires entre hommes et femmes suit une tendance à la baisse mais, objectivement, il demeure très fort malgré les lois sur l'égalité des chances et la parité et contre les discriminations", ajoute-t-il. Enfin, comme d'autres analystes, il constate que plus on "monte" dans la hiérarchie des entreprises et des organisations, plus la représentation relative des femmes diminue.

Evolution des mentalités

Dans un rapport d'information de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, présidée par Gisèle Gautier, Sénatrice, il est fait état de l'inégalité salariale entre femmes

² Le sociologue Emmanuel Renaud, docteur en sociologie politique et auteur de plusieurs ouvrages dont un Dictionnaire du Marketing.



Évolution du taux d'emploi des femmes (en pourcentage).

Pourcentage de la population féminine de 15 à 64 ans ayant un emploi par rapport à la totalité de la population féminine de la même tranche d'âge (1995 - 2005)

Pays	1995	2000	2005
Union Européenne	49,7	54,1	56,3
Zone euro	46,9	51,7	55,2
France	52,1	55,2	57,6
Allemagne	55,3	58,1	59,6
Espagne	31,7	41,3	51,2
Italie	35,4	39,6	45,3
Luxembourg	42,6	50,1	53,7
Pays-Bas	53,8	63,5	66,4
Portugal	54,4	60,5	61,7
Suède	68,8	70,9	70,4
Royaume-Uni	61,7	64,7	65,9
Japon	56,4	56,7	58,1
États-Unis	65,8	67,8	65,6





L'association Femmes Professionnelles Solidaires



>Nicole Janneton-Marino, présidente de l'association Femmes professionnelles solidaires

Association de femmes professionnelles venant de différents secteurs d'activité, les objectifs de **Femmes Professionnelles Solidaires** sont clairement affichés :

- développer la solidarité entre les femmes professionnelles ;
- valoriser le rôle des femmes dans la société ;
- encourager les femmes à prendre conscience de leurs capacités ;
- engager les femmes à diversifier leur formation tout au long de la vie ;
- sensibiliser les femmes à l'évolution du monde économique ;
- inciter les femmes à s'engager dans la vie civile, économique et politique ;
- lutter contre toute forme de discrimination à l'égard des femmes ;
- créer de nouveaux réseaux féminins d'échanges...

Parmi ses actions figure l'invitation de femmes marocaines de l'association jumelle ("Femmes Professionnelles Solidaires, Club d'Essaouira") à l'occasion de la Journée Internationale des Femmes.

L'association se réunit chaque premier mercredi du mois à 20h30, Salle Gérard Philipe, 38, rue de la Pépinière à La Rochelle.

Pour tout contact :

Nicole Janneton-Marino, Présidente
Femmes Professionnelles Solidaires
Club de La Rochelle
20, rue de Jéricho 17000 La Rochelle
Tél : 05 46 52 07 59
E-mail : nicole.marino@tele2.fr

Coordination Femmes 17
E-mail : Femmes17@yahoo.fr

et hommes. Le rapport constate depuis 1995 " le ralentissement d'une tendance entamée depuis plusieurs décennies sur la réduction des écarts de rémunération entre femmes et hommes (voir tableau ci dessous). Certains ont pu retirer de cette évolution un certain sentiment d'impuissance du droit en la matière, avec un accroissement des normes nationales et européennes et au même moment une stagnation des inégalités de rémunération dans les faits. " Convaincue qu'en la matière la persévérance, l'évolution des mentalités et le dialogue social sont les facteurs déterminants du succès, le rapport s'est ensuite efforcé de suivre l'application des dispositions du droit du travail qui prévoient la tenue de négociations sur ce point.

Constatant une double stagnation, à la fois des écarts de salaires et de la mise en œuvre concrète du dialogue social obligatoire, le Gouvernement, guidé par une volonté exprimée au plus haut niveau de l'État, a entrepris non pas tant d'ajouter une nouvelle stratification à un droit du travail déjà complexe, mais de lancer un signal clair en direction du monde du travail, en stimulant les accords professionnels et en introduisant dans la loi des dispositions consacrant cette démarche.

Dans son analyse la délégation s'est félicitée de cette méthode novatrice, la société française et les modes de régulation économiques ayant évolué, ajoutant que "le pari de définir un objectif a au moins autant d'efficacité que la multiplication immédiate de nouvelles procédures".

Quoique favorable par principe à la sanction de l'inobservation des règles, la délégation estime également vraisemblable que, comme dans d'autres domaines de la parité, les pénalités financières ne peuvent avoir qu'un effet limité sur les comportements des entreprises. À la question, le droit du travail peut-il changer l'entreprise ?, des praticiens rappelleront en effet que celui-ci est parfois amenée à réagir à une nouvelle exigence juridique par un effet de simple "contorsion".

Evolution du droit

La délégation s'était aussi efforcée de décrire les origines et les composantes du cadre juridique applicable à l'égalité salariale en rappelant ses bases constitutionnelles, avec le préambule de la Constitution de 1946 : "La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme", suivi d'une impulsion du droit international avec l'adoption, le 29 juin 1951, de la convention de l'Organisation internationale du travail. Enfin, le rapport d'information souligne l'influence grandissante du droit communautaire. La politique européenne a enregistré de nouvelles avancées à cet égard au cours des années 1990, avec le traité d'Amsterdam et les deux directives européennes qui en ont découlées.

Ainsi le droit français de l'égalité salariale s'est-il progressivement conformé à ces exigences de valeur supra-législative avec la loi de mai 2001 relative à l'égalité

Écarts en € des salaires entre les hommes et les femmes en France (1952 - 2002)



Années	Salaires nets moyens		Écart de salaire Ecart (H-F)/F (en %)
	Hommes	Femmes	
1952	622	402	54,7
1962	1 460	941	55,3
1972	3 330	2 218	50,1
1982	11 411	8 343	36,8
1992	18 708	14 225	31,5
1997	20 739	16 498	25,7
2002	22 860	18 404	24,2

Les déclarations annuelles de salaire couvrent le champ des salariés à temps complet des secteurs privé et semi-public. Les salaires sont des salaires annuels moyens nets de tous prélèvements en euros.

Source : Déclarations annuelles de salaire, INSEE.

professionnelle entre les femmes et les hommes et la loi de novembre 2001 relative à la lutte contre les discriminations.

“Quand on est une femme, il faut davantage se battre”

Le constat de Laurence Parisot cité plus haut en réponse à un journaliste conviendrait certainement à Sylviane Dulioust, conseillère municipale et déléguée à la culture à la mairie de La Rochelle, qui a dirigé, pendant quinze ans, le service des urgences de l'hôpital Saint-Louis.

Arrivée à La Rochelle en 1974, elle y a créé en 1976 le Samu (le premier de France), le “centre 15”, réseau de l'aide médicale d'urgence, en 1992, et a dirigé la construction du service des urgences en 1996. Visionnaire, d'une énergie inépuisable, intarissable et reconnue comme l'une des plus grandes spécialistes internationales de la médecine de catastrophe et des conduites à risques, elle avoue avoir dû se battre davantage en tant que femme dans un monde masculin. “Quand un homme doute, on dit qu'il est intelligent et prudent ; quand une femme doute, on dit qu'elle est déprimée !”, sourit-elle.



>Sylviane Dulioust

Elle a également voulu et inspiré la création d'un véritable statut pour les médecins urgentistes, une reconnaissance qu'elle a obtenue de Bernard Kouchner, Ministre de la Santé à l'époque. Pour elle, “les femmes ont moins peur du changement qu'elles anticipent d'ailleurs davantage que les hommes, étant plus proches des réalités et moins dans une démarche d'exercice du pouvoir”. La culture du résultat...

“Ne nous comparons pas aux hommes”

Moins “féministe”, mais il faut de tout pour faire un monde... de femmes, Sylvie Perbet-Seguín gère la société La Mare Duchesne à Périgny, spécialisée dans la décoration et l'agencement intérieur “sur-mesure” - elle préfère l'expression “fait main” -, avec un savoir-faire spécifique dans le travail du bois.



>Sylvie Perbet-Seguín

Elle se réjouit de la présence de plus en plus de femmes dans les métiers du bois ou au sein des collectivités publiques. “Je n'ai jamais ressenti de difficulté particulière au fait d'être une femme”, dit-elle, “même

si parfois il faut savoir s'organiser en tant que telle, mais les problèmes sont surmontables”.

Des perceptions donc parfois différentes mais, au final, l'impression chez les femmes d'une volonté très forte de réussir, avec tous les atouts en main, ce que ne fait que confirmer Isabelle Burtin-Pascal, présidente de l'association “Femmes chefs d'entreprise” dont le siège est à la CCI de Tarbes et des Hautes-Pyrénées : “Osez ! Prenez des responsabilités. Ne nous comparons pas aux hommes. Nous n'avons pas la même façon de nous positionner. La compétence alliée à de la volonté et de la motivation permet de passer partout”.



Femmes chefs d'Entreprise

L'association Femmes chefs d'entreprise (Fce France), présidée par Marie-Christine Oghly, est une organisation interprofessionnelle représentant l'ensemble des femmes entrepreneurs de fait et de droit, c'est-à-dire des femmes qui gèrent leur entreprise et en sont financièrement responsables.

Apolitique et non gouvernementale, l'association a pour objectif premier la prise de responsabilité des femmes chefs d'entreprise dans la vie économique et le renforcement de leur présence dans les organisations professionnelles, les structures économiques, les institutions consulaires, les organisations paritaires sociales et les établissements publics, tant au niveau local que régional et national.

Fce France compte aujourd'hui 2 000 membres actifs repartis en 40 délégations locales. Ce solide réseau constitue un creuset de compétences dans tous les domaines de l'économie et offre à ses adhérentes un espace privilégié de rencontres, de réflexions et d'échanges facilitant le développement d'affaires et de partenariats.

Née en France il y a 60 ans, l'association Fce France peut s'enorgueillir d'avoir essaimé à travers le monde et créé un réseau exceptionnel réunissant dans un vaste élan de solidarité et d'amitié les femmes qui partagent un intérêt commun : l'esprit d'entreprise.

Contact : www.fcem.net

À lire également...

Si l'idée de consacrer un dossier dans Aunis éco au sujet des femmes dans le monde de l'entreprise avait germé en janvier, elle aurait pu apparaître comme un comportement “moutonnier” au moment où “commerce international”, le magazine de l'actualité des Chambres de commerce et d'industrie dans le monde, consacrait lui-même son dossier du mois aux “Femmes aux Affaires” et mettait à la une des “portraits de femmes d'affaires” (illustration ci-contre). Il n'en est rien, ce qui n'empêche pas de vous recommander cette lecture...

